



Compte-rendu Assemblée générale du 13 septembre 2026

L'AG de la section randonnée pédestre s'est tenue sous la Paillotte de l'ASPTT le dimanche 13 septembre à 10h30 pour faire le bilan de la saison 2025-2026 et faire le point sur le programme d'ici les vacances de fin d'année.

La réunion a rassemblé 26 personnes et s'est prolongée au travers d'un déjeuner convivial sous forme d'une auberge espagnole.

Six des 7 membres du bureau élu en 2024 étaient présents. Le Président de l'ASPTT était représenté par sa secrétaire générale.

Les différents points inscrits à l'ordre du jour, adressé aux adhérents avec la convocation, ont été abordés au travers des interventions des membres du bureau.

1 – Rapport moral et financier

Rapport moral

Le responsable de la section a rendu hommage à Pierre décédé au mois de juin qui était un randonneur chevronné et un adhérent apprécié de tous.

Il a ensuite mis en avant les **conditions météo particulières de la saison 2025-2026**, marquée notamment par de fortes chaleurs qui ont perturbé la réalisation des sorties, notamment celles du jeudi après-midi. Certaines ont été annulées, d'autres avancées en matinée avec le préavis nécessaire, pour que les adhérents puissent prendre leurs dispositions. La préservation de la santé des randonneurs est et doit rester la priorité.

Il a par ailleurs insisté sur la **nécessité d'être à jour en matière d'Assurance** auprès de l'ASPTT (date limite fixée au 15/09) pour pouvoir participer aux sorties et ainsi être couverts pour les premières randonnées de septembre, dont celle de la rentrée prévue le jeudi 17 septembre. En cas de non inscription/adhésion à la section, il faudra, en terme d'Assurance, prendre un Pass de 2€ pour pouvoir participer à la sortie (*formulaire à remplir auprès du secrétariat ASPTT avant la sortie*).

Rapport financier

Les comptes de la section (exercice 2025-2026) ont été présentés par la Trésorière avec un **solde positif au 31/08/2026 de 480€**, en recul par rapport à celui de l'an dernier. Ce résultat est principalement dû à la hausse du prix des carburants depuis le début février 2026.

La section a financé, avec le soutien de l'ASPTT, la formation aux 1^{er} secours de 3 adhérentes.

Cette action de formation sera à poursuivre, en fonction du niveau de soutien de l'ASPPT et de l'état de la Trésorerie de la section.

Pour les sorties qui ont été réalisées, les organisateurs ont été dédommagés de leurs **frais de reconnaissance**, à hauteur de 470€ (*virement bancaire, à l'échéance de chaque trimestre, par la trésorière*).

La **gestion de la section reste sous contrôle**, avec une trésorerie un peu juste, permettant cependant, et pour l'heure, de maintenir le montant des forfaits établis en janvier 2026 pour les contributions financières des adhérents aux randonnées.

Rapport d'activités

A l'image de l'an dernier, de nombreuses sorties ont dû être annulées à cause des intempéries en janvier et mars ou des fortes chaleurs au mois de juin.

Au bilan, et hors le séjour de NANT début juillet, sur les 77 sorties programmées, **56 randonnées** ont été réalisées (*30 le jeudi et 26 le dimanche*) rassemblant au total plus de **837 participants**.

- 21 sorties ont été annulées (10 le dimanche et 11 le jeudi) – *pour illustration, 8 sorties par mois de septembre à décembre 2025 contre 4,5 sorties au 1^{er} trimestre 2026.*
- Les sorties lointaines ont été moins nombreuses que l'an dernier.
- La moyenne de participation aux sorties est stable (**15 adhérents/sortie**), avec comme les années précédentes, davantage de participants le jeudi (19) que le dimanche (10).

L'utilisation des minibus reste appréciée : **20 sorties ont utilisé les 2 minibus, et 29 sorties un seul minibus** ; 8 sorties ont été réalisées en covoiturage par choix ou indisponibilité des minibus. Au total, quelques 5400 Km ont été parcourus par la section avec les minibus.

Sur le plan comptable, et en intégrant toutes les dépenses et les dédommagements, **le déficit de gestion pour le suivi km de la saison 2025-2026 est de 187€**, dû principalement à la hausse du prix des carburants en début d'année. Ce déficit a pu être en partie compensé par différentes mesures de gestion pour maintenir un niveau de trésorerie suffisant.

2 – Programme prévisionnel

Pour les 4 premières sorties, les minibus seront indisponibles car utilisés par une autre section. Il sera donc nécessaire de faire du covoiturage et les chauffeurs seront indemnisés.

Un appel à contribution a été lancé début septembre pour compléter le programme des sorties de septembre à décembre 2026, notamment celles du jeudi.

Merci aux adhérents pour leurs propositions de sorties qui vont permettre d'avancer sur la programmation des prochains mois, de finaliser le programme et de mettre les informations sur le site de la section.

Le représentant de la section a souligné l'investissement des organisateurs qui sont bénévoles et appelé chaque adhérent à oser se lancer dans la préparation d'une sortie, avec le soutien d'un organisateur expérimenté.

*Rappel : En termes de programmation, **seul le site informatique de la section fait foi.** Il est mis à jour très régulièrement pour faire face aux aléas calendaires et tenir compte de la disponibilité des organisateurs.*

3 - Séjours

Deux organisateurs sont intervenus pour parler des séjours passés et à venir.

Le séjour organisé fin juin-début juillet de Nant dans les Cévennes a été une réussite même si peu de personnes y ont participé. Le séjour au Maroc à Toubkal de mi-juin a été annulé. Celui programmé sur la Côte Atlantique marocaine débutera fin septembre.

Il a été rappelé la règle selon laquelle les adhérents doivent soumettre leurs projets de séjour documenté au bureau avant que ces derniers soient inscrits au programme. Les arrhes/acomptes versés doivent transiter par le compte de la section Randonnée. En cas de désistement, les participants doivent en informer l'organisateur et le bureau (responsable de section et trésorière).

Pour la saison 2026-2027, il est envisagé de proposer un séjour à Madère et un autre dans le Cantal.

4 - Renouvellement des inscriptions

L'adhésion ou le renouvellement des inscriptions a été fait sur place. Les inscriptions des adhérents non encore inscrits seront à faire auprès de l'ASPTT ou en ligne. Les formulaires sont en ligne sur le site de la section ou disponible sur place au secrétariat de l'ASPTT.

Le coût annuel de l'inscription 2026-2027 à la section est inchangé à 40€, auquel s'ajoute celui de la Licence ASPTT Premium de 28€ (9€ pour adhérent FFRP).

Trois membres du bureau de la section ont participé début septembre au Forum des Associations de Toulouges et de Canohès afin d'attirer de nouveaux adhérents. Des Flyers ont été réalisés pour l'occasion.

5 – Clôture de l'AG

Le représentant de la section a remercié l'ensemble des participants et a invité l'Assemblée à poursuivre les retrouvailles en partageant un moment de convivialité.